

Conseil communal du 23 novembre 2010

Tout le monde était présent.

Le conseiller William Nyssen pose une question relative à la **réduction sur la facture d'électricité**. Cette année, cette réduction n'a pas été octroyée à de nombreuses familles. Cette réduction est néanmoins toujours d'application! La commune n'est ici nullement responsable. Vous pourrez lire une réponse détaillée à cette question dans un article séparé.

L'**équipe de management** est complétée par la **collaboratrice en chef des Services Généraux**. Elle est seule compétente en ce qui concerne les aspects de sécurité en matière d'incendie et de police. Pour ce faire, il est nécessaire qu'elle rejoigne l'équipe de Management. (9 oui, 5 non, 1 voix non valable)

La décision du collège de b&s concernant l'invitation à l'**assemblée générale des actionnaires de De Lijn** est entérinée. Huub Broers est délégué en vue d'assister à l'assemblée, Jacky Herens étant désigné en tant que suppléant. (9 oui, 5 non, 1 non valable).

Le conseil communal désigne Anne-Mie Palmans-Casier en qualité de représentante de la commune à l'**assemblée générale de Limburg.net** le 15 décembre. Victor Walpot est désigné en tant que suppléant. (9 oui, 5 non, 1 non valable)
L'ordre du jour de l'assemblée annuelle a également été approuvé. (9 oui, 6 non)

Le conseil communal entérine l'arrêté du collège du b&s relatif à l'**augmentation de la participation de l'employeur dans les chèques-repas**. Le personnel reçoit un chèque de 7 euro / par jour travaillé. La commune paie € 5,91. (15 oui)

Le conseiller communal Jacky Herens sera désigné en qualité de représentant de notre commune au cours de l'**assemblée générale statutaire d'Intermosane** du 20 décembre. (9 oui, 6 non) Les points à l'ordre du jour sont également approuvés. (15 oui)

Les **comptes annuels de 2009**, ainsi que les annexes, sont approuvés. (9 oui, 5 non, 1 non valable) En outre, la **modification du budget concernant le budget communal pour le service ordinaire et extraordinaire** a également été approuvée. (9 oui, 5 non, 1 non valable)

Le compte 2009 concernant le Service Ordinaire est clôturé avec un résultat général positif de 726.653,05 euro. Le Service Extraordinaire se clôture avec un solde négatif de 513.859,48 euro. Dans ce dernier cas, il convient d'ajouter que les subsides relatifs au parc à conteneur et aux ponts de pesage n'ont pas encore été reçus et n'ont donc pas encore pu être repris dans le compte. Ce sera donc à mettre à notre crédit pour l'année prochaine. Le fait que le Service Extraordinaire soit négatif ne constitue d'ailleurs pas de problème. C'est là que l'on trouve tous les travaux et ceux-ci sont (surtout) financés grâce à des emprunts. En fin de compte, le résultat budgétaire est positif, ce qui est bon pour les paiements complémentaires des prochaines années.

L'**adaptation du crédit interne du service extraordinaire – budget 2010** est approuvée. (10 oui, 4 non, 1 non valable)

Le conseil communal approuve le cahier des charges pour l'**achat d'une perceuse à support v vertical**. (15 oui)

La **modification du budget du service ordinaire du budget de la police** est approuvée. (9 oui, 5 non, 1 non valable)
La **modification du budget du service extraordinaire du budget de la police** a également été approuvée. (9 oui, 6 non)

Le conseil communal a approuvé le devis pour un **emprunt pour la police**. Celui-ci est estimé à 86.000 euro. (9 oui, 6 non)

Le conseil communal procède à l'**achat de**:

- 4 nouveaux **casques**
- Un nouveau **véhicule d'intervention**: Ford, combi 4x4
- 22 **ceintures d'armement** avec accessoires
- 22 **matraques escamotables** avec supports de matraque assortis
- 22 **armes** avec accessoires

(9 oui, 5 non, 1 non valable)

La **promotion barémique salariale de B3 à B4 de l'inspecteur de police Mario Luyten** est approuvée. (15 oui)

Les **points de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de Limburg.net** ont été approuvés. (9 oui, 6 non)

Le **projet de la modification des statuts** de **Limburg.net**, à traiter lors de l'assemblée générale extraordinaire de van Limburg.net est approuvé. (9 oui, 6 non)